

Gland, le 18 novembre 2016

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 17 novembre 2016**

Présidence : M. Christian Gander

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 8 relatif à la requalification du carrefour avenue du Mont-Blanc / rue de la Combe inhérent à l'aménagement du PPA "La Combaz";

ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

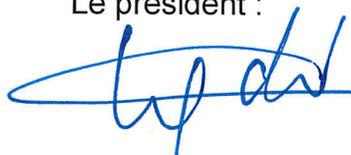
- I. d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'approuver les réponses aux oppositions décrites dans le présent préavis.

"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :


Christian GANDER



La secrétaire :


Karine TEIXEIRA FERREIRA